

## Divorce par Contumas

Par **Bridget Sharpe**, le **01/02/2013** à **21:40**

Bonsoir,

Tout d'abord sachez que je ne suis pas certaine du titre de mon sujet mais n'ayant jamais entendu parler d'un tel divorce, je ne sais comment l'appeler.

Mr et Md X séparés de fait depuis 1999 sont fraîchement divorcés.

Or voila, nous ignorons où vit md. N'étant pas française, celle ci avec l'accord de Mr est retournée dans son pays d'origine, l'Afrique du Sud. Cependant il se pourrait que depuis elle vive en Grande Bretagne.

Un enfant fut conçu durant cette union. Enfant que rejette totalement Mr. Tantôt il nie que c'est la sienne, tantôt non, toujours est il qu'il s'en moque complètement et aucun test d'ADN n'a jamais été effectué.

L'avocat de Monsieur affirme n'avoir pas retrouvé la jeune femme, et je ne suis même pas certaine qu'il ait connaissance de l'existence de l'enfant.

Dans ces circonstances, comment un divorce peut il être prononcé ? Qu'en est il pour le partage des biens ? L'enfant ? Comment Md peut elle être au courant qu'elle est désormais divorcée ?

Par **bulle**, le **02/02/2013** à **07:39**

Bonjour,

Merci d'apporter des éléments de réponse à votre cas pratique si vous souhaitez de l'aide (cf. charte du forum).

Par **Bridget Sharpe**, le **02/02/2013** à **10:46**

Je ne suis pas étudiante en droit. Cette histoire n'est pas un devoir mais une réalité.